

L'ÉCOLE PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur

MERCIER & CIE., Editeurs

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE par an, payable d'avance

Les abonnements partent du premier janvier et ne se prennent pas pour moins d'une année. Ceux qui s'abonneront dans le courant de l'année recevront tous les numéros parus depuis le premier janvier. Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, Ecole normale Laval; celle ayant rapport à l'administration, à MERCIER & CIE., 16, Côte du Passage, Lévis, P. Q.

SOMMAIRE. — Actes officiels. — PÉDAGOGIE : Enseignement de la langue maternelle, (*suite*) — Devoirs grammaticaux. — METHODOLOGIE : Leçon de grammaire. — PARTIE PRATIQUE : I, placer les noms et les adjectifs en deux colonnes — II, Devoir d'invention — Etude des contraires — Analyse historique, par F. X. Toussaint — Leçon de choses, la Pierre — Arithmétique, problèmes. — DIVERS : Modèle d'une leçon d'histoire pour l'Exposition — Poésie, Voyage d'une fourmi — Correspondance, par F. X. Toussaint — Opinion du journal, l'*Éducation*, sur l'"ÉCOLE PRIMAIRE" — Avis de la rédaction — ANNONCE : Petits livres élémentaires à l'usage de mes enfants, par H. LaRue.

ACTES OFFICIELS

AVIS

Les directeurs et directrices des maisons d'éducation supérieure, les instituteurs et institutrices des académies, écoles modèles et élémentaires dont l'intention est de prendre part à l'exposition scolaire qui fera partie de l'exposition générale qui aura lieu à Montréal en septembre prochain, sont priés d'adresser le *plus tôt possible* les cahiers des devoirs et autres ouvrages exécutés par leurs élèves, au révérend M. Verrault, principal de l'école normale Jacques-Cartier.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant de l'Instruction publique.

— Les journaux amis de l'éducation sont priés de reproduire.

NOMINATIONS

BUREAU DU SECRÉTARIAT

Québec, 26 avril 1880.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en Conseil de nommer Oscar Dunn, écuyer, de la cité de Québec, secrétaire du Département

de l'Instruction publique, de la Province de Québec, conjointement avec Louis Giard, écuyer.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 29 mai dernier (1880), faire les nominations suivantes, savoir :

Comté de Jacques-Cartier, Sainte-Geneviève, No. 3—M. Paul Legault dit Deslauriers, en remplacement de M. Herménégilde Legault dit Deslaurier, qui a quitté définitivement la municipalité.

Comté de Québec, St. Félix du Cap-Rouge. — Le Rév. M. Pierre Olivier Drolet, en remplacement de M. George Doré, qui a quitté définitivement la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires et de Syndics d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil, en date du 3 mai courant (1880), faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de l'Islet, Sainte-Perpétue.— MM. André Lemelin et David Lizotte, en remplacement de MM. Clément Morneau et Louis Jean.

Comté d'Ottawa, Maniwaki. — M. James Donovan, en remplacement de M. Richard Hardgrane, (décédé).

Syndic d'écoles.

Comté de Huntingdon, Havelock. — M. Janvier Ledoux, en remplacement de M. Césaire Vaudrin.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE (1)

(Suite)

§1. — Délivrons donc nos enfants du triple supplice auquel les a trop longtemps condamnés et les condamne encore, dans les écoles mal dirigées, l'enseignement inintelligent et stérile de la lecture, de l'écriture et de la langue maternelle. Qu'à de longues heures consacrées à l'épellation et au tracé journalier de caractères informes, ne succèdent pas d'autres heures pendant lesquelles ils auraient à apprendre des règles qu'ils ne comprennent pas, à subir des dictées composées de phrases banales et sans suite, à conjuguer des verbes ou à écrire, demain plus mal qu'aujourd'hui, des analyses grammaticales dans lesquelles nous trouverons, sans aucun signe d'abréviation et de ponctuation, pour analyser cette phrase : *La terre est ronde*, les formules suivantes : *la, ar fe s in que terre est déter.* Et cela pour dire : *la*, article féminin singulier, indiquant que le mot terre est pris dans un sens déterminé. — Assez ! assez !. Mais n'est-ce pas ce que nous présentent trop souvent les cahiers des enfants, et quelquefois sans porter aucune trace de correction ?

Les pauvres petits martyrs ! Ils ont à faire un devoir auquel ils ne s'intéressent nullement, parce qu'il revient tous les jours et qu'il touche peu leur esprit et leur cœur. Ils s'y plient, en vertu de l'obéissance ; mais, s'il y a un cadran dans la classe, ils ont grand soin de suivre, par des regards dérobés, l'aiguille qui leur annonce la fin prochaine de l'épreuve. Et avec quelle joie ils comptent chacun de ses mouvements ! Ils seront aussi, s'il le faut, assez soumis pour charger leur mémoire des formules

entassées dans des livres qui n'auraient jamais dû être composés, et surtout envahir les classes. Et le résultat ? Après plusieurs mois, ils ne seront guère plus avancés que les premiers jours ! Les pages d'écriture ne seront pas régulières ; les dictées ne témoigneront pas d'un grand progrès orthographique ; sur le tout s'étendra la manifestation d'un ennui constant !

Et pourquoi ? Au lieu de saisir l'enfant par les parties si vives, si impressionnables de son être, l'intelligence et le cœur, on l'a chargé de mots qu'il ne comprend pas, et qui sont, pour sa mémoire, un fardeau qui l'accable.

N'est-il pas temps que ces procédés disparaissent de nos écoles ? Pourquoi ne pas en demander de meilleurs à une science pédagogique mieux comprise et ne pas substituer, à mesure que nous avançons, l'étude vivante et concrète de la langue au formalisme grammatical, comme nous l'avons fait pour la division la plus élémentaire ?

IV

UN PROCÉDÉ A SUIVRE.—LE TABLEAU NOIR.

Ici le *tableau noir*, et tous les moyens d'enseignement qu'il fournit. Avec la parole du maître, il supplée presque à tous les livres qui, souvent mal composés, n'en sont pas moins une lourde dépense pour les familles.

§ 1. — Avons-nous à nous occuper, non plus du nom, de l'adjectif, etc., mais des règles et du génie de la langue française ? Si nous voulons les faire comprendre à nos enfants, condamnerons-nous ces petits patients à apprendre mot à mot, page par page, le texte d'une grammaire ? Qui ne sait ce qui arriverait ? Le premier trimestre toucherait à son terme, et, à peine terminerait-on l'étude des verbes et de leurs conjugaisons. Cependant, que de dictées déjà données, fort bien choisies, je le veux, et dans lesquelles on aura dû se conformer à des règles orthographiques exposées vers la fin d'une grammaire ? Le bon maître a prévu et rendu facile ce travail. Comment ? Avec le *tableau noir*. Dans le livre de lecture, il avait

1. Cet article est puisé dans les leçons élémentaires " de pédagogie pratique " par un inspecteur en retraite.

remarqué des phrases se rattachant à l'ordre d'idées grammaticales sur lequel devait, un des prochains jours, porter son enseignement. Il les a transcrites sur ce tableau et parfaitement expliquées ; il a dit le sens et la fonction de chaque mot, le pourquoi de telle et telle désinence. Les règles orthographiques ont paru comme dépouillées des formules abstraites et incarnées dans des exemples qui les ont fait entrer dans l'intelligence. Plus tard, demain peut-être, dans quelques jours certainement ou dans quelques semaines, la grammaire les rappellera ; alors on les saluera comme des connaissances presque vieilles. Le fait est que l'enfant ne sera pas condamné à copier une ou plusieurs fois l'ennuyeux mot à mot d'une règle qu'il connaît et qu'il applique depuis longtemps. Ce sera le bannissement du *pensum* ? Et le mal ? je vous prie.

§2.—Entrons donc franchement, pour l'étude de la langue maternelle, dans les procédés les seuls intelligents : au début de l'enseignement, point de ces abstractions et de ces formules grammaticales qui ne disent rien à l'intelligence des enfants. Que notre livre de lecture nous serve à faire remarquer la pensée vivante dans ses diverses formes d'expression. Choisissons-y les propositions les plus simples ; transcrivons-les successivement sur le tableau noir ; détachons-en les éléments, et expliquons-les. Que l'on voie clairement le nom, l'adjectif, le verbe, leur définition et le pourquoi de leur orthographe. Qu'un développement graduel et une progression rigoureuse conduisent les élèves à des propositions composées de plusieurs membres et aux périodes les plus compliquées. A ces exercices bien conduits, nous saurons rattacher l'étude des diverses parties du discours, le vocabulaire des mots, la conjugaison et l'analyse écrites, mais plus souvent orales, la rédaction et la composition. Nous passerons ainsi de la pratique à la théorie ; les principes découleront des exemples ; le concret nous conduira à l'abstrait. Nous aurons un enseignement instructif, vivant, animé, contribuant au développement de la réflexion, des facultés intellectuelles et morales. Nous ne sépa-

rons pas la grammaire de la pensée vivante qui constitue le fond du langage, et les enfants la comprendront mieux. Nous prendrons ses formules ; nous les ferons entrer dans les jeunes esprits, qui s'ouvriront sans peine pour les recevoir parce qu'ils en auront l'intelligence. De ces formules, avec les plus avancés, nous descendrons aux applications, comme, avec les plus jeunes, nous faisons sortir la règle du texte.

DEVOIRS GRAMMATICaux

Dans un précédent article, nous avons parlé du choix d'une grammaire et des qualités qu'elle doit posséder pour en justifier l'adoption. Aujourd'hui, nous nous occuperons de l'auxiliaire de ce livre indispensable, des *Devoirs grammaticaux*.

Jusqu'à ces derniers temps, ceux qui ont composé des *manuels* pour faciliter l'application des règles grammaticales se sont crus obligés de les intituler : "*Exercices orthographiques mis en rapport avec la grammaire*." Ce titre suranné suffit pour mettre l'instituteur sur ses gardes, lui inspirer quelque défiance contre tout nouveau livre qui le porte, et lui faire croire qu'il se trouve de nouveau en présence de la routine. Car, bien que l'auteur ait toujours soin de dire qu'il a vingt-cinq, trente ans d'expérience dans l'enseignement—si toutefois il ne trouve pas quelque admirateur complaisant, quelque pauvre diable affamé qui, moyennant certaines promesses de protection ou autres, lui prodigue l'encens à pleines mains—cela ne l'autorise pas à rester routinier, à se trainer dans les sentiers battus. Au contraire, l'on a droit d'attendre de celui qui publie un livre, qu'il a fait des études spéciales, qu'il a suivi la marche du progrès dans toutes ses phases, qu'il présente un ouvrage supérieur à ceux qui existent déjà.

Or, l'étude de la pédagogie et l'expérience de tous les jours prouvent que les exercices au tableau noir, ceux d'épellation pendant la lecture, les dictées, les comptes rendus des leçons de choses, etc., sont bien réellement aussi des *exercices orthographiques mis en rap-*

port avec la grammaire. Donc, ce titre ne définit pas bien exactement la chose en question ; et comme le brin de paille indique de quel côté souffle le vent, de même aussi, un livre dont le titre n'est pas d'une rigoureuse exactitude doit nécessairement laisser à désirer sur plus d'un point.

Prenez maintenant l'« *Exercice orthographique* » de Bonneau, le livre à la mode, celui qui est encore en usage dans un grand nombre d'écoles, et signalons quelques-uns des nombreux défauts qu'il renferme.

Dès la première leçon, contrairement à tout principe rationnel, l'enfant doit distinguer les *noms communs* des *noms propres*, avant même d'avoir appris à distinguer le nom des autres mots. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, d'après la méthode *euristique*, ou méthode *d'invention*, c'est par des exemples qu'il faut commencer, afin d'amener l'élève, par des questions habiles, à trouver lui-même la règle qu'on veut lui enseigner. En agir autrement, c'est marcher à rebours, c'est suivre la routine, car, quelle valeur peut avoir pour un jeune enfant une règle de grammaire qu'il a apprise péniblement par cœur sans la comprendre ? Quel travail rebutant ne doit-il pas faire pour se mettre dans la tête une longue suite de mots qui ne disent rien à son esprit ? N'était-ce la crainte d'être puni ou de passer pour paresseux, il ne voudrait jamais se soumettre à un exercice aussi abrutissant. Si au contraire un maître habile, aidé d'un livre convenablement approprié à la capacité de l'élève, sait aplanir les premières difficultés, faire pénétrer peu à peu dans l'esprit chaque règle par des exemples, l'enfant éprouvera un vrai plaisir, une véritable satisfaction à la revoir dans sa grammaire ; les mots lui représenteront des idées, des choses qu'il sait déjà. L'étude sera alors facile, attrayante.

Pour prouver à nos lecteurs que dès 1874, lorsque nous avons publié nos *Devoirs grammaticaux*, nous nous sommes guidé sur les principes que nous préconisons aujourd'hui, nous citerons une partie de la préface dont nous avons fait précéder cet humble travail

« Parmi les livres aujourd'hui en usage (les *exercices orthographiques*), les uns pèchent du côté de la gradation, les autres ne renferment que des mots isolés, sans suite, et ne laissant dans l'esprit de l'enfant que des idées vagues et peu propres à fixer dans sa mémoire les règles de grammaire qu'on veut lui enseigner.

En rédigeant ces exercices, notre principal but a été d'obvier à tous ces inconvénients. Nous avons strictement suivi les *règles psychologiques* pour le développement de l'intelligence. Nous n'avons pas perdu de vue que l'enfant est composé d'une intelligence servie par des organes ; que ceux-ci sont les agents naturels chargés de transmettre à celle-là les premières notions de la science ; que les idées sont perçues plus ou moins claires, selon qu'elles sont transmises plus ou moins fidèlement par le sens, organes de la perception extérieure ; que l'esprit de l'enfant ne peut guère atteindre aux notions immatérielles avant d'avoir passé par une série d'exercices simples, faciles et entièrement à sa portée.

Guidé par ces principes, nous avons donc choisi de préférence pour matière de nos exercices, des idées et des faits se rapportant à la nature physique, aux objets naturels, aux organes de l'enfant ; nous avons employé des mots qu'il est censé déjà connaître, ou du moins, d'une orthographe assez facile pour qu'il puisse les comprendre à la première explication.

Chaque fois qu'il a été possible de le faire, nous avons pris pour sujets des faits se rapportant à l'histoire du pays, à l'agriculture, etc. ; nous avons signalé à l'attention des élèves quelque action mémorable, quelques traits édifiants ; nous leur avons fait connaître les noms de nos compatriotes qui se sont distingués par quelque action héroïque, etc. Car, il ne faut pas l'oublier, les *devoirs grammaticaux* ne sont pas seulement destinés à faciliter l'étude des règles de la grammaire, mais aussi, à familiariser avec l'orthographe usuelle, à développer l'intelligence en l'accoutumant à procéder en tout par le raisonnement, à étendre la sphère des connaissances, en un mot, à faire aimer la patrie.

Bien que dans le cours de notre travail, nous ayons souvent mis à contribution plusieurs ouvrages français, nous devons dire cependant que nous ne partageons pas toujours l'opinion de leurs auteurs. Il y en a, par exemple, qui parlent de *collectifs* au chapitre du nom ; quant à nous, nous déclarons en toute sincérité que nous n'avons jamais connu le secret de faire comprendre les COLLECTIFS à des élèves de sept à huit ans ; c'est pourquoi, nous avons réservé cet article, relativement difficile, pour la seconde partie."

Voilà sur quels principes nous nous sommes guidé, et nous avons plus que jamais la conviction que celui qui désire fournir à l'enfant un livre qui s'harmonise avec les progrès de l'art pédagogique, doit le baser sur une méthode rationnelle, sur une méthode dont l'application puisse s'adapter à tous les morceaux du *livre de lecture* ou à ceux de tout autre livre quelconque.

C'est ce que Bonneau n'a pas compris ou du moins n'a pas mis en pratique.

Bien que dans sa préface, il exprime une grande vérité pédagogique, savoir : Qu'il ne faut pas mettre sous les yeux de l'enfant des mots d'une orthographe défectueuse, il écrit *maison, ville, livre, arbre, père, mère, &c.*, avec des lettres majuscules et *Paris, Français, Suisse, Pierre, Paul* avec des minuscules ; plus loin, il orthographie ainsi : *journEaux, canEau, chevEau, générEau*. Au numéro 8, page 9, on trouve des phrases comme celles-ci : *Sain pierre est le premier des apôtres—leglise est un lieu sain—cet appartement n'est pas sin, &c., &c.* Est-ce que ces mots ne sont pas de nature à tromper l'enfant ? De plus, après avoir dit : que l'élève ne trouvera jamais à faire que l'application d'une seule règle à la fois, le premier et le second exercice renferment toutes les règles et toutes les exceptions concernant le nom. C'est une contradiction, un manque de logique impardonnable.

Ces quelques citations suffisent amplement pour prouver qu'il y a dans les *Exercices orthographiques* de BONNEAU absence complète d'une véritable méthode rationnelle conforme aux règles de la saine pédagogie.

Un autre défaut non moins pardonnable dans un livre de ce genre, c'est de donner aux enfants, dès le début, des mots abstraits et hors de leur portée tels que *éléments, complément, intelligence, tendresse, esprit, science, etc.* De tels écarts ne seraient justifiables que chez de pauvres commençants qui n'ont jamais eu l'avantage de s'initier aux premières notions de l'enseignement, ni aux règles psychologiques qui indiquent la marche la plus courte et la plus naturelle.

L'esprit de l'enfant ne peut saisir les abstractions, tirer des conséquences, qu'après avoir passé successivement par une série de mots concrets soigneusement ménagés ; c'est pourquoi ceux qui entrent dans leurs premiers exercices doivent représenter des choses qu'ils connaissent déjà, ou du moins que le maître pourra leur faire comprendre sans effort.

Pour ce qui concerne nos *Devoirs grammaticaux*, nous répéterons aux instituteurs ce que nous leur avons déjà dit pour la Grammaire : Examinez vous-même notre travail et voyez s'il est conforme aux principes que nous venons d'exposer.

Permettez-nous cependant de vous faire remarquer que chaque exercice ne renferme qu'une seule règle de grammaire, afin de ne pas jeter la confusion dans l'esprit de l'enfant. A la suite se trouve un devoir d'invention, où l'élève doit faire lui-même l'application de la règle apprise.

Lorsque l'élève est devenu familier avec toutes les règles et les exceptions de l'une des parties du discours, un ou plusieurs exercices de récapitulation lui fournissent l'occasion de prouver qu'il a bien compris les explications qui lui ont été données. (1)

La méthode que nous suivons dans nos *Devoirs grammaticaux* peut s'appliquer au livre de lecture, si l'on a soin de suivre à la lettre la marche que nous indiquons dans le devoir d'invention qui se trouve à la fin de chaque exercice proprement dit.

Par exemple, on choisit un morceau convenable et l'on fait classer en

1. Il est compris que les exceptions ne doivent être enseignées que lorsque l'enfant est capable de les comprendre.

colonnes les noms de *personnes*, d'*animaux* et de *choses*, distinguer de la même manière les *noms propres* des *noms communs*, le *masculin* du *féminin*, le *singulier* du *pluriel*. Les quelques leçons intuitives de grammaire que nous avons données dans l'«*Ecole primaire*» indiquent la marche à suivre dans ce travail.

METHODOLOGIE

LEÇON DE GRAMMAIRE

Dans le devoir précédent, nous avons exercé nos élèves à la formation régulière du pluriel dans les noms. Avant d'aller plus loin, il faut s'assurer s'ils ont bien compris la règle et s'ils peuvent sans effort en faire l'application. Le maître fera écrire indistinctement tous les objets qui se trouvent dans l'école sous la vue des enfants, tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Un morceau facile de lecture à haute voix pourra aussi servir d'exercice d'application. Lorsque l'enfant aura lu une couple de phrases, on lui fera chercher les noms qu'elles contiennent, en lui demandant pourquoi tel mot finit-il par s ? pourquoi tel autre n'en a-t-il pas ? etc. Et, lorsqu'on se sera convaincu que la règle est bien comprise par la masse des enfants, on pourra faire un nouveau pas.

Il ne faut pas néanmoins, dans le commencement, s'occuper des exceptions, car l'élève n'y est pas encore préparé et on courrait risque de jeter la confusion dans son esprit. Il faut remettre la chose à plus tard lorsque nous ferons repasser les règles déjà apprises. Il importe d'ailleurs d'arriver au verbe le plus tôt possible afin de donner une idée du mécanisme de la proposition.

Nous passerons donc les exceptions du nom et même l'article dont l'emploi n'offre aucune difficulté à ceux dont le français est la langue maternelle, pour arriver plus tôt à l'adjectif qualificatif.

Mais ici encore il faut procéder par la méthode d'invention, c'est-à-dire faire trouver à l'élève les choses qu'on veut lui apprendre.

M.—Alfred, pourriez-vous soulever le poêle, mon pupitre.

E.—Non, monsieur.

M.—Pourquoi ?

E.—Parce que le poêle, le pupitre sont trop lourds.

M.—Lorsque vous regardez le soleil, la lune, les roues d'une voiture, le cerceau avec lequel vous jouez tous les jours, que pensez-vous de ces objets ?

E.—Je pense qu'ils sont ronds.

M.—En regardant la neige, du lait, votre papier, à quoi pensez-vous.

E.—Je pense que ces objets sont blancs.

M.—Bien, mes enfants, *les mots qui marquent la manière d'être des personnes, des animaux ou des choses sont des adjectifs qualificatifs.*

Ainsi, les mots *lourd, rond, blanc*, que vous venez de trouver sont donc des adjectifs qualificatifs.

Procéder de la même manière pour faire trouver les mots *grand, petit, chaud, froid*, etc., c'est-à-dire, faire connaître la chose avant le mot qui la désigne.

PARTIE PRATIQUE

I

Mettre les mots suivants en deux colonnes, les noms à gauche et les adjectifs à droite.

Cet élève est laborieux.—Le tigre est féroce.—L'herbe est verte.—Le vieillard est aveugle.—Le cheval est fier.—Le plomb est gris.—Cet enfant est blond.—La brebis est patiente.—Le canif est pointu.—Ce laboureur est soigneux.—Le maître est habile.—La fourmi est laborieuse.—Cette nappe est blanche.—Ce champ est carré.—Ce garçon est poli.—Cet homme est malade.—Le renard est rusé.—L'abeille est diligente.—Le coq est querelleur.—Ce drap est bleu.—L'assiette est plate.—Mon père est mécontent.—Cet agriculteur est habile.—Cet écolier est studieux.—Ta mère est âgée.—Ton ami est sage.—Le chat est faux.—Le verre est cassant.—La craie est blanche.—Cette feuille est verte.—La fonte est dure.—L'or est jaune.

II

DEVOIR D'INVENTION.

Remplacer le tiret par le mot convenable.

Le coq a la tête surmontée d'une—1, deux jambes terminées par des—2, une queue en—3. Un poisson a une tête avec des—4, un corps garni de—5, une queue qui lui sert de—6. La peau de l'ours donne une—7, très-estimée ;

on en fait des—8, à poil, des—9, de pieds et des—10, de cheval. Il est dangereux d'ouvrir sa—11, quand le tonnerre gronde, de s'abriter en rase campagne sous les grands—12, et même de se sauver bride abattue sur un—13, ou de précipiter violemment les—14, de sa voiture.

Le matelot traverse les—15, se livre aux flots et à la—16, se hasarde entre les—17, afin de s'assurer quelque repos dans ses vieux ans. Le chat fait la guerre aux—18, comme l'épervier aux petits—19. Notre Seigneur changea l'eau en—20, aux noces de Cana, rendit la santé aux—21, la vue aux—22, l'ouïe aux—23 ; il ressuscita le fils de la—24 de Naïm, ainsi que Lazare, son fidèle—25.

L'élève a dû remplacer les tirets par les mots suivants.

1 *crête*, 2 *ergots*, 3 *panache*, 4 *ovies*, 5 *nageoires*, 6 *gouvernail*, 7 *fourrure*, 8 *bonnets*, 9 *tapis*, 10 *housses*, 11 *fenêtre*, 12 *arbres*, 13 *cheval*, 14 *roues*, 15 *mers*, 16 *tempête*, 17 *écueils*, 18 *souris*, 19 *poulets*, 20 *vin*, 21 *malades*, 22 *aveugles*, 23 *sourds*, 24 *veuve*, 25 *ami*.

ETUDE DES CONTRAIRES

Corrigé du No. 9.

Méfie-toi de lui	fie-toi à lui
A gauche	à droite
Civile (<i>guerre</i>)	étrangère
Civile (<i>autorité</i>)	militaire
Louange	blâme
Louable	blâmable
Louer	blâmer
Sur le champ	tout à l'heure
Souvent	rarement
Minimum	maximum
Forte (<i>terre</i>)	légère
Planter	déraciner
Offensive (<i>guerre</i>)	défensive
La vengeance	le pardon
Se venger	pardonner
Le doute	la certitude
Distrain	attentif
Pâle (<i>visage</i>)	coloré
Vertical	horizontal
Perpendiculaire	oblique
Ennuyer	amuser
Ennuyeux	amusant
Ami	ennemi
Sobriété	intempérance
Sobre	intempérant
Accorder	refuser
Froid (<i>temps</i>)	chaud

Froid (<i>accueil</i>)	gracieux
La sécheresse	l'humidité
Fécond	stérile
Adroit	maladroit
Semblable	dissemblable
Paraître	disparaître
Régulier	irrégulier
Facile	difficile
Content	mécontent
Constant	inconstant
Avantageux	désavantageux
Légal	illégal
Enterrer	déterrer
Inhumer	exhumer
Mortel	immortel
Mortel (<i>péché</i>)	vénial

ANALYSE HISTORIQUE

LES DIX-SEPT GOUVERNEURS DE LA DOMINATION FRANÇAISE

De 1608 jusqu'à la capitulation de Montréal en 1760, c'est-à-dire pendant une période de 152 années, 17 gouverneurs se sont succédé dans l'administration de la Nouvelle-France.

Deux d'entre eux ont laissé une mémoire particulièrement chère aux Canadiens-français : M. DE CHAMPLAIN qui fonda la colonie, et dont le dévouement à tous les intérêts religieux et politiques lui ont acquis le nom de père de notre patrie ; M. de Frontenac qui, lors de sa seconde administration, tira la colonie de l'abîme où l'avaient plongée la faiblesse et l'imprudence de M. de la Barre et du marquis de Denonville, ses deux prédécesseurs.

La Nouvelle-France fit des progrès sensibles sous MM. de Courcelles, de Vaudreuil et de Beauharnais, dont les administrations se ressemblent. La colonisation augmenta et ouvrit un champ plus vaste à l'agriculture ; le commerce prit des proportions considérables, et la voie fut ouverte à de plus grandes exportations. En parlant de ces trois gouverneurs, on ne doit pas oublier de citer les noms du vice-roi Tracy, et des intendants Talon, Bégon, Dupuys et Hocquart.

Ensuite, les plus remarquables des gouverneurs de la Nouvelle-France sont, suivant l'ordre de leur administration : 1o M. de Montmagny, sous lequel furent fondés Trois-Rivières, Montréal, Sil-

lery, et, à Québec, les communautés des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu ; 20 M. d'Ailleboust, sous lequel eut lieu l'établissement du Conseil de Québec ; 30 M. d'Argenson, dont le gouvernement est rendu remarquable par l'arrivée du premier évêque de la Nouvelle-France, et la fondation du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. N'oublions pas non plus de mentionner la mort héroïque de Dollard et de ses braves compagnons sur les bords de la rivière des Outaouais ; 40 M. d'Avaugour qui fait pardonner ses fautes par la droiture de ses intentions, et les excellents conseils donnés à Louis XIV relativement à la Colonie ; 50 M. de Callières qui mit fin à la guerre commencée sous Champlain avec les Iroquois ; 60 M. Duquesne dont l'administration vit commencer cette fameuse guerre de Sept-Ans qui amena pour nous 1760 et le drapeau anglais.

Les moins remarquables sont MM. de Lauzon, de Mézy, de La Barre, de Denonville, et de Vaudreuil Cavagnal.

Presque tous les gouverneurs français furent d'une piété exemplaire, et par leur sagesse justifièrent le choix fait d'eux par les rois de France qui voulaient avant tout établir dans la Nouvelle-France un royaume catholique. Mais l'on doit particulièrement mentionner la piété de MM. de Champlain, de Montmagny, d'Ailleboust et d'Argenson.

Des 17 gouverneurs, sept sont morts dans la colonie, et leurs os reposent dans les entrailles du sol de la Province de Québec : ce sont MM. de Champlain, d'Ailleboust, de Mézy, de Frontenac, de Callières, du marquis de Vaudreuil et de la Jonquières.

Sous la domination française, six administrateurs remplacèrent les gouverneurs morts ou absents. Ce sont : M. de Châteaufort, M. de Lauzon, fils, M. d'Ailleboust, le baron de Longueuil, M. de la Poterie, (Jacques le Neut), M. de la Galissonnière. M. de Lauzon laissa le gouvernement pour entrer dans un ordre religieux. M. T. d'Ailleboust avait été déjà gouverneur ; il mourut à Montréal en 1660. F. X. T.

REMARQUE.—On ne doit pas oublier que ces analyses sont destinés à de jeunes enfants.

MODÈLE DE LEÇON DE CHOSES

LA PIERRE

M.—Mes enfants, est-ce que tout ce qu'il y a sur la terre naît, croît et se meurt ? (1)

E.—Non, monsieur.

M.—Nommez-moi quelque chose qui ne naît, ne croît ni ne meurt.

E.—Les pierres qui sont sur votre pupitre.

M.—Où trouve-t-on les pierres et comment les fait-on ?

E.—On les trouve toutes faites dans les chemins, dans les champs et sur les montagnes.

M.—N'y a-t-il que les pierres que l'on trouve toutes faites dans la nature ?

E.—Non, monsieur, les arbres, l'eau, la craie, etc.

M.—Bien ! les objets que l'on trouve tout faits dans la nature sont appelés *produits naturels*. Ainsi, qu'est-ce que la pierre ?

E.—Un produit naturel.

M.—Les objets qui subissent quelque travail avant qu'on en fasse usage se nomment *produits artificiels*. Nommez-moi, maintenant quelques produits artificiels.

E.—Un chapeau, un encrier, de l'encre.

M.—L'eau est-elle un produit naturel ?

E.—Oui, certainement.

M.—Pouvez-vous me dire quelque autre chose de la pierre ?

E.—Oui, la pierre est solide.

M.—Nommez-moi d'autres corps solides.

E.—Le fer, le bois, le verre, l'or, l'argent.

M.—Dites encore autre chose de la pierre.

E.—Je ne puis la couper par morceau comme le pain avec mon couteau.

M.—Pourquoi ne pouvez-vous pas fendre la pierre avec un couteau ?

E.—Parce qu'elle est trop dure.

M.—Comment alors s'y prend-on pour la travailler ?

E.—On se sert d'instruments d'acier fortement trempés.

M.—Comment appelle-t-on ceux qui, au moyen d'instruments d'acier, tels que

1. Donner la signification de tous les mots.

ciseaux, marteaux &c., lui font subir différentes formes ?

E.—On les nomme tailleurs de pierre.

M.—Comment appelle-t-on la pierre après qu'elle est ainsi préparée ?

E.—On l'appelle pierre de taille ; produit artificiel.

M.—A quoi sert la pierre de taille ?

E.—A construire des églises, la devanture des beaux édifices, des monuments, etc

M.—Quelle différence y a-t-il entre la pierre et la cire ?

E.—La pierre est très dure et la cire est très molle.

M.—N'y a-t-il que la pierre qui soit dure ?

E.—Non, le verre est aussi dur que la pierre

M.—Si la pierre est aussi dure que le verre, est-elle aussi fragile ?

E.—Non ! car si je laissais tomber un morceau de verre il se casserait tandis qu'un morceau de pierre ne se casserait pas.

M.—Mais si je mettais un morceau de verre et un morceau de pierre dans un grand feu, est-ce que l'un et l'autre ne deviendrait pas également mou ?

E.—Non ! le verre deviendrait liquide et la pierre ne le deviendrait pas.

M.—Si à la place de vitres, je mettais dans la fenêtre des pierres, qu'arriverait-il ?

E.—Nous ne pourrions voir le jour.

M.—Pourquoi ?

E.—Parce que nous ne pourrions pas voir à travers.

M.—C'est cela, mes enfants, les objets à travers lesquels on peut voir sont appelés transparents, et ceux à travers lesquels on ne peut pas voir sont appelés opaques. Dites-moi tout ce que vous connaissez de la pierre.

E.—La pierre, telle qu'on la trouve dans les chemins, dans les champs et sur les montagnes, est un produit naturel ; on en fait des maisons, des forteresses etc.

Après avoir été travaillée, on l'appelle pierre de taille, et l'on en fait des églises, des devantures de magasins, des monuments, etc. Elle est dure, solide, opaque etc. (1)

1. Faire résumer par écrit aux élèves les plus avancées la leçon précédente.

PROBLÈMES

1. Un cultivateur vend à un épicier 24 minots de patates à 45 cents ; 6 minots de pois à \$1.10 ; 36 minots d'avoine à 42 cents ; 56 choux à 4 cents ; 156 lbs. de sucre d'érable à 9 cents.

Il achète du même épicier, 6 lbs. de thé à 60 cents ; 4 lbs. de café à 44 cents ; 15 gallons de sirop à 48 cents ; 12 lbs. de riz à 5 cents. Qui doit payer la balance et quelle sera cette balance ?

Compte du cultivateur.

24 min.	à	45	=	\$10.80
6 "	à	1.10	=	9.60
36 "	à	42	=	15.12
56 ch	à	04	=	2.24
156 lbs.	à	.09	=	14.02

\$48 80

Compte de l'épicier.

6 lbs. de thé	à	.60	\$3.60
4 lbs. "	à	.44	1.76
15 gals. de sirop	à	.48	7.20
12 lbs. de riz	à	.05	.60

\$13.16

48 80

13.16

\$35.64

L'épicier devra au cultivateur \$35 64.

2. J'ai signé trois billets : le premier de \$120.04 à 3 mois, le second de \$205 50 à 4 mois et l'autre de \$320.80 à 6 mois ; quand devrai-je payer le montant de ces trois billets en les réunissant en un seul ?

\$120.04	×	4	=	480.16
205.50	×	5	=	1027.50
320.80	=	6	=	1824 80

646 34 3432.46 (5-9)

Réponse : 5 moi- 9 jours.

3. Résoudre par la méthode des annuités le problème 4 du dernier numéro de l'École primaire.

(Arithmétique Toussaint, page 195.)

$$M = a \frac{(1 \text{ plus } r)^n - 1}{r} = \frac{100 \times (1.06)^{10} - 1}{1.06} = \frac{100 \times 0.790848}{06} = \frac{79.0848}{06} = \$1318.78$$

Ensuite je divise ce montant par 1.790848.

1.790848) 1318.080000 (736

Réponse : \$736.

4. Un père de famille désire donner, à l'âge de 20 ans une dot de \$4,000 à sa

filles qui viennent de naître ; quelle somme doit-il placer tous les ans à 7 par cent.

Solution : \$1.00 de versement annuel produit après 20 ans : \$43.8646.

Divisant 400 par 43.8649 je trouve :

43 8646) 4000.0000 (91.19

Réponse. Ce père devra placer tous les ans \$91.19.

(Arithmétique Toussaint, page 193.)

LEÇON D'HISTOIRE SAINTE

Dans une circulaire adressée aux instituteurs, aux institutrices et à toutes les communes, M. le surintendant demande des devoirs d'élèves pour l'Exposition scolaire qui aura lieu à Montréal en septembre prochain.

Ces devoirs pourront bien faire connaître au jury une partie du travail matériel fait dans chaque école ; mais la partie essentielle, celle qui forme la base de tout bon enseignement, la seule qui pourrait faire juger avec connaissance de cause le mérite d'une bonne école, ne pourra être soumise à l'examen des juges choisis pour se prononcer sur cette grave question ; nous voulons parler des leçons orales, qui sont considérées aujourd'hui comme le seul moyen efficace de développer convenablement l'intelligence des enfants.

Dans notre humble opinion, nous croyons que chaque école devrait présenter une ou deux de ces leçons écrites, telles qu'elles sont données en classe. Cette mesure faciliterait beaucoup la tâche des juges, et ferait ressortir davantage l'habileté des instituteurs.

L'on nous permettra d'offrir comme modèle une leçon d'histoire sainte que nous avons donnée ces jours derniers aux élèves de la petite classe de l'école modèle-Laval, avec les noms et les réponses des élèves.

Après leur avoir raconté d'une manière familière l'histoire de Tobie, nous leur avons adressé les questions suivantes :

M.—Qui était Tobie ?

J. Langlais, âgé de 11 ans.—C'était un des Israélites emmenés captifs en Assyrie, lorsque le roi Salmanazar détruisit le royaume d'Israël.

M.—Était-ce un homme vertueux ?

E.—Oui, monsieur.

M.—La réponse est bien courte. A quoi connaissez-vous qu'il était un homme vertueux ?

Alfred Roy, âgé de 8 ans.—Il ensevelissait au péril de sa vie, les Israélites que le roi faisait tuer.

M.—Quelle vertu exerçait-il alors ?

Louis Dassylva, âgé de 11 ans.—La charité envers ses frères, et l'obéissance envers Dieu, qu'il craignait plus que les hommes.

M.—Ne fut-il pas frappé d'un grand malheur ?

A. Lemoine, âgé de 12 ans.—Oui, il devint aveugle. Dieu le permit pour l'éprouver.

M.—Comment supporta-t-il cette épreuve ?

Le même.—Il me semble qu'il la supporta bien.

M.—Ne dites jamais il me semble. Quand vous ne vous souvenez pas, dites simplement : je ne me souviens pas. Tobie montra-t-il de l'impatience ?

Le même.—Non ; il resta doux et patient.

M.—Quels furent les principaux conseils qu'il donna à son fils, partant pour réclamer une somme d'argent due à la famille ? pensez-y, ne me dites que le plus important.

E. Roy, âgé de 9 ans.—Il lui recommanda de garder toujours les commandements de Dieu ; de faire l'aumône de se préserver de l'orgueil, de bien payer les ouvriers, de demander conseil aux hommes sages.

M.—C'est assez bien répondu. Cependant vous avez oublié une règle importante. Tobie conseillait-il à son fils de faire du mal à quelqu'un ?

Le même.—Non, au contraire.

M.—Que lui ordonnait-il donc ?

A. Lafontaine, âgé de 12 ans.—De ne point faire à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit à lui-même.

M.—Voilà une belle maxime. Vous m'avez dit que Tobie recommandait à son fils de bien payer les ouvriers. Ces mots-là ne sont pas clairs. Voulez-vous dire que, selon Tobie, on doit payer des journées bien chères aux ouvriers ?

O. Samson, âgé de 9 ans.—Non, il voulait dire qu'on ne doit jamais faire attendre aux ouvriers ce qu'on leur doit.

M.—Pourquoi ?

Le même. Parce que les ouvriers ont peu d'argent, et que, s'ils attendent leur salaire, ils sont exposés au besoin.

M.—Cette fois votre réponse est claire. Appliquez-vous à répondre toujours ainsi. Qui servit de guide au jeune Tobie durant le voyage ?

Jos. Bernier, âgé de 8 ans. — L'ange Raphaël.

M.—Pourquoi lui faisait-il cette faveur ?

Le même.—Dieu l'avait permis.

M.—Dieu ne permet rien sans motif. Vous auriez dû faire une réponse plus complète.

Jos. Boisjoli, âgé de 8 ans. — Dieu aimait Tobie qui était un homme juste, et il protégeait le fils de Tobie qui ressemblait à son père.

M.—Qu'arriva-t-il au jeune Tobie pendant son voyage ?

Chs. Boisvert, âgé de 11 ans.—Il rencontra un gros poisson qui voulait le dévorer.

M.—Parlez plus correctement. Arrivé sur les bords du Tigre, il vit sortir de l'eau un énorme poisson qui voulait le dévorer. Qu'arriva-t-il ensuite ?

Léon Fiset, âgé de 12 ans. — Par le conseil de l'ange, le jeune Tobie amena à lui le poisson, le tua et en mit de côté le fiel, destiné à guérir les yeux de son père.

M.—Qui le jeune Tobie épousa-t-il ?

N. Turcotte, âgé de 12 ans. — Sara, fille de Raguël. L'ange lui avait dit que c'était la volonté de Dieu.

M.—Comment le jeune Tobie fut-il reçue à son retour dans la maison paternelle ?

A. Lafontaine, âgé de 11 ans.— Sa mère qui ne pouvait se consoler de son absence, fut ravie de joie en le revoyant, et son père, quoique aveugle, courut au-devant de lui aidé par un serviteur. Tous deux l'embrassèrent en pleurant.

M.—Vous reconnaissez-là n'est-ce pas la tendresse d'un bon père et d'une bonne mère et vous voyez comme le jeune Tobie était respectueux envers ses parents.

C'est un exemple que vous n'oublierez pas ?

E.—Oh ! non.

M.—Quel fut le premier soin du jeune Tobie ?

Elz. Lamontagne, âgé de 12 ans.—Il prit le fiel du poisson et en frotta les yeux de son père qui recouvra la vue.

M.—Que fit alors la famille ?

Le même.—Elle rendit gloire à Dieu.

M.—Et le vieux Tobie ?

Emile Marcoux, âgé de 10 ans — Il chanta un beau cantique à la louange du Seigneur.

M.—Et que devint l'ange qui avait servi de guide au jeune Tobie ?

E.—Il se fit connaître à cette vertueuse famille et disparut.

M.—N'oubliez-vous rien ? L'ange ne leur dit-il rien en les quittant ?

E.—Il leur dit de bénir le roi du ciel qui avait voulu récompenser leurs bonnes actions (1).

POÉSIE

VOYAGE D'UNE FOURMI

Viens, mon enfant, et suivons du regard
Cette fourmi qui se met en voyage.
Du petit œuf, voilà tout son bagage !
Le ciel est beau, l'air est pur ; elle part.

Comme elle marche ! en moins de trois secondes
Elle a bien fait un pouce de chemin.
Mais voilà qu'elle s'arrête soudain :
C'est un torrent aux bouillantes ondes

Large et profond d'un bon doigt et demi,
Dans cette plaine un filet d'eau serpente
Comment passer ? Mais un pont se présente.
Un brin de paille, un vrai pont de fourmi.

En vain ce pont et tremblotte et chancelle,
La voyageuse y hasarde ses pas :
La paille tourne, et dans les flots, hélas !
La fourmi tombe et son œuf avec elle.

Heureusement la rive n'est pas lointain ;
Elle y remonte : ah ! cet affreux naufrage
A bien failli mettre fin au voyage !
A l'avenir on prendra plus de soin.

Bon ! à présent la route est droite et nue,
A la minute on fait deux pieds de plus.
Mais nous voici dans des lieux inconnus.
Quel est ce mont qui borne notre vue ?

Un gros gravier, bien abrupt ; et merci !
L'escalader, cela n'est pas possible !
Eh bien ! tournons ce roc inaccessible :
C'est un peu long, mais c'est plus sûr, aussi.

Nouveau péril ! un ennemi derrière
Était caché : mais il dort, et je suis !
Voilà des champs et des fleurs et des fruits ;
Et là, que vois-je ? eh ! c'est ma fourmillère !

1. Quoique cette leçon soit empruntée à un auteur français, nous pouvons certifier que chaque élève dont le nom figure ci-dessus nous a donné une réponse satisfaisante quant au fond. D'ailleurs nous avons déjà eu l'honneur de donner une leçon de ce genre devant M. le Surintendant, et cela à sa grande satisfaction.

Oh ! qu'il est doux de revoir ses amis !
 Bonjour ! bonjour ! embrasse-moi, ma chère !
 Ah ! c'est bien vrai, ce que disait ma mère :
 Un Dieu tout bon veille sur les fourmis !

L. TOURNIER.

CORRESPONDANCE

M. le rédacteur,

Dans le dernier numéro du *Journal de l'Education*, M. Paul Bonin déclare qu'il n'a pas voulu être malveillant envers moi ; qu'au contraire, il n'a cité mon livre que pour montrer la nécessité de réviser les ouvrages portant l'approbation du Conseil de l'Instruction publique, et cela pour la raison que mon *Abrégé d'Histoire du Canada* est un des livres les plus répandus dans les écoles, etc.

Cependant, M. Bonin dit ailleurs, que s'il eût voulu critiquer sévèrement mon livre, il aurait mentionné les fautes d'orthographe et de grammaire qu'il renferme, qu'il m'aurait conseillé d'étudier la Géographie pour ne pas confondre Chambly avec St. Charles.

Mais, M. Bonin, puisque vous n'êtes pas malveillant envers moi, vous admettez volontiers qu'il est impossible qu'un homme qui enseigne la Géographie depuis bientôt trente-quatre ans, puisse confondre Chambly avec St. Charles..... D'ailleurs en lisant le paragraphe ayant pour titre *Combat de St. Charles*, on voit très bien que le mot Chambly n'a été mis que par erreur typographique. Je dirai à M. Bonin en terminant que j'aime beaucoup la bonne critique et que je ferai mon profit des erreurs qu'il voudra bien encore me signaler, en les faisant disparaître de mon petit ouvrage, surtout les chiffres de MM. Garneau, Ferland, Laverdière, etc., etc.

F. X. TOUSSAINT.

Le journal pédagogique l' "*Education*," publié à Paris, reproduit dans son numéro du 29 mai, notre article sur la Méthodologie des dictées, en le faisant précéder des deux paragraphes suivants :

" Nous recevons du Canada plusieurs journaux pédagogiques et nous admirons les principes solides et le savoir-faire de nos anciens compatriotes en fait d'Instruction primaire. A Paris, le conseil municipal, au contraire, les trouverait détestables, car les Canadiens en masse ne croient pas à une bonne éducation

sans DIEU ! Sont-ils rétrogrades et obscurantistes !

" En parcourant récemment quelques numéros d'une nouvelle feuille intitulée : l'*Ecole primaire*, nous y avons rencontré deux excellents articles sur la Méthodologie des dictées ; nous nous empressons de les reproduire comme la meilleure manière de faire connaître notre nouveau confrère et d'être en même temps utile à nos lecteurs."

Nous offrons à notre confrère nos remerciements sincères pour ses bienveillantes paroles à notre adresse, et nous lui dirons que nous avons été très flatté de voir qu'il a trouvé notre humble article digne de figurer dans les colonnes de son estimable *Revue*.

AVIS DE LA RÉDACTION

Le prochain numéro de l'*Ecole primaire* paraîtra après les vacances, c'est-à-dire le premier septembre prochain.

Nous accusons réception d'un envoi direct, par le Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts de France, du compte rendu des conférences pédagogiques qui ont eu lieu à Paris du 29 mars au 2 avril dernier. Nos remerciements à qui de droit. Nous sommes heureux de constater que là au moins l'on ignore pas qu'il existe plus d'un journal pédagogique au Canada.

Hubert LaRue.

Pour paraître prochainement

PETITS LIVRES ELEMENTAIRES*à l'usage de mes enfants.*

Grammaire Française Elementaire.
 Manuel d'Hygiène.
 Histoire du Canada.
 Histoire de France.
 Histoire d'Angleterre.
 Histoire des Etats-Unis.
 Manuel de Littérature.
 Manuel d'Art Epistolaire.
 Arithmétique, Tenue des Livres et Economie Domestique, à l'usage des familles canadiennes.
 Manuel de Physique et de Chimie.
 Manuel d'Astronomie.
 Manuel de Botanique.
 Grammaire Latine.
 Histoire Romaine.

Le tout à l'usage des écoles canadiennes-françaises. Aucun de ces petits manuels ne dépassera 20 à 25 pages.
 La Grammaire Française est maintenant sous presse.